



Le District scolaire francophone du Nord-Ouest offre des services et des programmes éducatifs à environ 5061 enfants et élèves, regroupés dans plusieurs services de garde et dans 18 écoles.

POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures reçues, les exigences en matière de formation et d'expérience peuvent être augmentées.

Ce poste est offert aux candidates et candidats à l'interne.

CONCOURS 2025D3164

ACCOMPAGNATRICE/ACCOMPAGNATEUR PÉDAGOGIQUE POSTE PERMANENT

MANDAT DU POSTE :

Sous la supervision de la direction des services de soutien à l'apprentissage, la personne choisie sera principalement responsable d'offrir un soutien au personnel scolaire, pour renforcer les pratiques pédagogiques inclusives afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Œuvrant au sein des écoles, la personne choisie favorisera et offrira du perfectionnement professionnel continu au personnel, et encouragera, facilitera et appuiera de meilleures pratiques d'enseignement auprès des enseignants. En collaboration avec la direction d'école, elle contribuera aux projets de l'école et soutiendra les actions du district scolaire de même que les objectifs provinciaux pour la réussite des élèves. Les tâches peuvent varier d'une école à l'autre en fonction des priorités des écoles et/ou des besoins particuliers des membres du personnel.

Elle sera aussi responsable de différents autres dossiers et tâches touchant la pédagogie, les services de soutien à l'apprentissage et l'amélioration continue.

COMPÉTENCES :

La personne choisie doit être titulaire d'un brevet d'enseignement V en enseignement valide au Nouveau-Brunswick, posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine, **de la formation et /ou de l'expérience en services de soutien à l'apprentissage** et avoir terminé avec succès sa période probatoire. La maîtrise de la langue française parlée et écrite est essentielle. Les personnes possédant l'équivalent en formation et en expérience de travail seront également considérées.

Des formations en pédagogie et en amélioration continue, entre autres, seront considérées comme des atouts. La personne choisie devra s'engager à suivre certaines formations identifiées par l'organisation.

APTITUDES :

La personne choisie démontre de fortes aptitudes en leadership, possède une pédagogie éprouvée en plus d'avoir l'attitude, les connaissances et les compétences requises pour la pratique de l'inclusion scolaire. Elle a un fort sens de l'initiative et peut travailler en équipe et de façon autonome, fait preuve d'un bon jugement, démontre un fort sens des responsabilités, et est engagé envers les objectifs de l'organisation et les principes de l'amélioration continue.

La personne choisie sera appelée à se déplacer à diverses écoles du district scolaire et pourra bénéficier d'un espace de travail à proximité de sa résidence.

TRAITEMENT :

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick. **L'entrée en fonction est prévue pour le 25 août 2025.**

Bureau : à déterminer selon le lieu de résidence de la personne retenue.

Veuillez inscrire le numéro de concours sur la demande d'emploi et y indiquer comment les compétences exigées et les aptitudes pour combler ce poste ont été acquises. Prière de faire parvenir votre demande d'emploi au plus tard le **25 avril 2025 à 11 h** à l'adresse courriel suivante : **dsfno.rh@nbed.nb.ca**.

NOTE : Seules les personnes dont la candidature est retenue seront avisées.